

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00442 Numéro SIREN : 793 840 554 Nom ou dénomination : A.D.T.P. " Académie pour le Développement du Tennis Professionnel "

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 3953

N° 2050-SD 2018

1 BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 268 CHEMIN DES MICHOLINES 06740 CHATEAUNEUF Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 7 9 3 8 4 0 5 5 4 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

		Exercice N clos le: 3 1 1 2 2 0 1 7			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	625 625	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	143 920 7 494 136 426	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 835 1 384 7 451	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	36 729 11 466 25 263	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	500 500	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	136 040 136 040	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	326 650 20 969 305 681	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU	9 925 9 925	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 546 18 546
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	65 092 65 092	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	93 563 93 563	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	420 213 20 969 399 244	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

ENREGISTRÉ
18 SEP. 2018
TRIBUNAL DE
COMMERCE DE GRASSE
3953

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		A. D. T. P.		Néant ☐		*	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)			DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale : .. provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	43 228		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	10 579		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	54 907		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 538		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	260 856		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 083		
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 861		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	12 000		
	TOTAL (IV)			EC	344 337		
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	399 244			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	344 337			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P.		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	592	FB	592	
	Production vendue { biens * services*	FD		FE		
		FG	119 093	FH	119 093	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	119 686	FK	119 686	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	3 600	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	608	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	9 079	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(3 502)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	88 510	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	536	
	Salaires et traitements*			FY	4 591	
	Charges sociales (10)			FZ	(136)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	11 382	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)		GE	262		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	13 171
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	738	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	738	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(738)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	12 433

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	400
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	382
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	382
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 872
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	124 293
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	113 715
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 579
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	6 485
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
ECART DE RGLTS CLIENTS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES		382	400
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : A. D. T. P.										Néant ☐		*							
CADRE A			IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations										
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	625		KE			KF						
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9				KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants M1				KM	139 323		KN			KO	5 501				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2				KP			KQ			KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3				KS	8 835		KT			KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV			KW			KX					
		Matériel de transport *						KY	35 069		KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	1 660		LC			LD					
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes						LK			LL			LM						
	TOTAL III						LN	184 887		LO			LP	5 971					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T					
Autres participations						8U	79 342		8V			8W	68 459						
Autres titres immobilisés						IP			IR			IS							
Prêts et autres immobilisations financières						IT			IU			IV							
TOTAL IV						LQ	79 342		LR			LS	68 459						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	264 855		ØH			ØJ	74 430				
CADRE B			IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN			CØ	DØ		D7							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO			LV	LW		IX							
CORPORELLES	Terrains					IP			LX	LY		LZ							
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA	MB		MC							
		Sur sol d'autrui				IR			MD	1 374		ME							
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS			MG			MH							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ	MK		8 835							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU			MM			MN							
		Matériel de transport				IV			MP			MQ							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT							
		Emballages récupérables et divers*				IX			MV			MW							
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ			NA							
Avances et acomptes					NC			ND			NE								
TOTAL III					IY			NG	1 374		NH								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			ØU			M7							
	Autres participations					IØ			ØX	11 261		ØY							
	Autres titres immobilisés					II			2B			2C							
	Prêts et autres immobilisations financières					I2			2E			2F							
	TOTAL IV					I3			NJ	11 261		NK							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4			ØK	12 635		ØL	326 650		ØM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A. D. T. P.

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- | | |
|--|---|
| 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | |
| 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE | - |
| 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE | = |

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise

A. D. T. P.

Néant

☐

*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PF	595	PG	30	PH	625		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS	2 744	PT	4 750	PU	7 494		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	500	QB	883	QC	1 384		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI	5 607	QJ	5 296	QK	10 903		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	141	QN	423	QO	563		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	8 992	QW	11 352	QX	20 344		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	9 587	ØQ	11 382	ØR	20 969		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL						NM					NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY					NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)													
Total général non ventilé (NW - NY)													

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise A.D.T.P. Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : A. D. T. P.										Néan. ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	136 040	UM		UN	136 040			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	354		354					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 654		1 654					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	16 538		16 538					
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX					VT	154 586	VU	18 546	VV	136 040			
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	36 538		36 538						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	26 083		26 083						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	1 872		1 872						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	6 989		6 989						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	260 856		260 856						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	12 000		12 000						
TOTAUX					VY	344 337	VZ	344 337					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : A. D. T. P.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2017			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible		à réintégrer :		WA	10 579		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	382		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	1 872	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %							I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							WN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	XR			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
TOTAL I							WR	12 833		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts { Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					WW		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							XB		
	Majoration d'amortissement*							I6		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et sur le résultat		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	WZ	
			Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 quaterdecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 390C)	K3	Zone de reconstructions de la défense (44 terdecies)	PA	XA	
			ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	XY	
								PC	XF	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	354		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		12 479			XH	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL					XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		12 479			XO			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	33 308	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9 920		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	ØF	43 228		Report à nouveau		ZG		43 228					
										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				
										TOTAL II		ZH		43 228
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	8 117		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	17 288		
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	36 843		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	26 263		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	88 510		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	536		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	536		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*										ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL		
											Plus-values à 19% JM	Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO		
											Plus-values à 19% JP	Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P.

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑭						
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant ☒ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : A . D . T . P .

Néant ☐ *Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN
et la dénomination de la société tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012017

et clos le : 31122017

Durée en nombre de mois

1 2

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

OA

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés

OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OL

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges

OT

TOTAL 1

OX

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OH

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

OE

Subventions d'exploitation reçues

OF

Variation positive des stocks

OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

XT

TOTAL 2

OM

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats

ON

Variation négative des stocks

OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

OR

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre
d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

OZ

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OW

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles
mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention
de location de plus de 6 mois

O9

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OY

TOTAL 3

OJ

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée

TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3

OG

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires
n°s 1329-AC et 1329-DEF)

SA

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter
le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case

EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)

GX

Effectifs au sens de la CVAE *

EY

Période de référence

GY

du

GZ

au

Date de cessation

HR

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel : *

YP

dont apprentis

YF

dont handicapés

YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale

RL

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

17

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

N° SIRET 7 9 3 8 4 0 5 5 4 0 0 0 1 8

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.T.P.

ADRESSE (voie) 268 CHEMIN DES PICHOLINES

CODE POSTAL 06740

VILLE CHATEAUNEUF

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)	Voie		Pays
Adresse : N°	Commune		
Code Postal			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)	Voie		Pays
Adresse : N°	Commune		
Code Postal			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)	Voie		Pays
Adresse : N°	Commune		
Code Postal			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)	Voie		Pays
Adresse : N°	Commune		
Code Postal			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom patronymique EYSSERIC	% de détention 50	Nb de parts ou actions 50
Nom marital	Commune ANTIBES	Pays FR	
Naissance : Date 04041962	N° Département 06	Voie CHEMIN DES LOUBONIERES	Pays FR
Adresse : N° 48	Commune GRASSE	Code Postal 06130	

Titre (2) M	Nom patronymique LAMOTTE	% de détention 50	Nb de parts ou actions 50
Nom marital	Commune PARIS	Pays FR	
Naissance : Date 05081963	N° Département 75	Voie IMPASSE DE CLAMARQUIER	Pays FR
Adresse : N° 4A	Commune LE ROURET	Code Postal 06650	

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

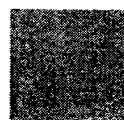
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS A.D.T.P.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop and a smaller, more complex mark.

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------------|-----------|
| - Brevet licence, logiciel | 2 ans |
| - Construction sur sol d'Autrui | 30 ans |
| - Matériel et outillage | 10 ans |
| - Matériel de Transport | 3 à 7 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CICE

LE CICE a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte de charge de personnel (648900)

Immobilisations

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	625		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	625		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	139 323		5 971
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 835		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	35 069		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 660		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	184 887		5 971
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	79 342		68 459
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	79 342		68 459
TOTAL GÉNÉRAL	264 855		74 430

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			625	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			625	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		1 374	143 920	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			8 835	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			35 069	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 660	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 374	189 484	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		11 261	136 540	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		11 261	136 540	
TOTAL GÉNÉRAL		12 635	326 650	

Amortissements

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	595	30		625
TOTAL immobilisations incorporelles :	595	30		625
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	2 744	4 750		7 494
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	500	883		1 384
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	5 607	5 296		10 903
Mat. de bureau, informatique et mobil.	141	423		563
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 992	11 352		20 344
TOTAL GÉNÉRAL	9 587	11 382		20 969

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 03/05/18
 Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	136 040		136 040
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	136 040		136 040
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	354	354	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 654	1 654	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	16 538	16 538	
TOTAL de l'actif circulant :	18 546	18 546	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	154 586	18 546	136 040
----------------------	----------------	---------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	36 538	36 538		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 083	26 083		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	1 872	1 872		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 989	6 989		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	260 856	260 856		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 000	12 000		

TOTAL GÉNÉRAL	344 337	344 337		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		12 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		12 000

Soldes Intermédiaires de Gestion

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	%	Net (N-1) 31/12/2016	%
Ventes de marchandises	592	0,495	275	0,2321
-Coût d'achat des marchandises	5 577	4,6596	9 830	8,2976
MARGE COMMERCIALE	(4 984)	-4,1646	(9 555)	-8,0655
Production vendue	119 093	99,505	118 190	99,7679
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	119 093	99,505	118 190	99,7679
CHIFFRE D'AFFAIRES	119 686	100,00	118 465	100,00
- Consommation en provenance des tiers	88 510	73,9522	79 916	67,4597
VALEUR AJOUTÉE	25 599	21,3882	28 719	24,2427
+ Subventions d'exploitation	3 600	3,0079	1 000	0,8441
- Impôts et taxes	536	0,4478	946	0,7988
- Charges de personnel	4 455	3,7224	8 041	6,7875
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	24 207	20,2258	20 732	17,5005
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	608	0,5077	3	0,0022
- Dotations aux amortissements et provisions	11 382	9,5099	8 397	7,0885
- Autres charges	262	0,2193	87	0,0737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 171	11,0043	12 250	10,3404
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	738	0,6166	660	0,5568
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 433	10,3878	11 590	9,7837
Produits exceptionnels	400	0,3342		
- Charges exceptionnelles	382	0,3192		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	18	0,015		
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	1 872	1,5641	1 670	1,4097
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	10 579	8,8387	9 920	8,374
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Capacité d'Autofinancement

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2017	31/12/2016	Variation
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	24 207	20 732	3 475

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	608	3	605
- Autres charges d'exploitation	262	87	175
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	738	660	78
+ Produits exceptionnels	400		400
- Charges exceptionnelles	382		382
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	1 872	1 670	202
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	21 961	18 318	3 643

Bilan Synthétique

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

ACTIF	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital souscrit non appelé			30	0,01
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	169 141	42,37	175 895	56,93
Immobilisations financières	136 540	34,2	79 342	25,68
ACTIF IMMOBILISÉ	305 681	76,56	255 268	82,61
Stocks	9 925	2,49	6 423	2,08
Créances	18 541	4,65	16 186	5,24
Disponibilités	65 092	16,3	31 114	10,07
ACTIF CIRCULANT	93 563	23,44	53 723	17,39
Comptes de régularisation actif				
TOTAL ACTIF	399 244		308 991	

PASSIF	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital social ou individuel	1 000	0,25	1 000	0,32
Résultat de l'exercice	10 579	2,65	9 920	3,21
Autres capitaux propres	43 328	10,85	33 408	10,81
CAPITAUX PROPRES	54 907	13,75	44 328	14,35
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	297 394	74,49	253 585	82,07
Autres dettes	34 943	8,75	11 078	3,59
DETTES	332 337	83,24	264 663	85,65
Comptes de régularisation passif	12 000	3,01		
TOTAL PASSIF	399 244		308 991	

Compte de Résultat Comparatif

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Ventes de marchandises	592	275	317
Production vendue de biens			
Production vendue de services	119 093	118 190	903
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	119 686	118 465	1 221
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation	3 600	1 000	2 600
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges			
Autres produits	608	3	605
PRODUITS D'EXPLOITATION	123 893	119 467	4 426
Achat de marchandises	9 079	9 823	(745)
Variation de stock de marchandises	(3 502)	7	(3 508)
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	88 510	79 916	8 594
Impôts, taxes et versements assimilés	536	946	(410)
Salaires, traitements et charges sociales	4 455	8 041	(3 586)
Dotations pour dépréciation	11 382	8 397	2 985
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	262	87	175
CHARGES D'EXPLOITATION	110 723	107 218	3 505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 171	12 250	921
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	738	660	78
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	738	660	78
RÉSULTAT FINANCIERS	(738)	(660)	(78)
Produits exceptionnels	400		400
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	400		400
Charges exceptionnelles	382		382
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	382		382
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	18		18
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	1 872	1 670	202
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	10 579	9 920	658

Tableau de financement

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant
I - RESSOURCES		
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	10 579	9 920
+ Dotation aux amortissements et provisions	11 382	8 397
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	21 961	18 318
Retraits de l'exploitant à déduire		
AUTOFINANCEMENT NET	21 961	18 318
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
Augmentation de capital - Apports		
Augmentation des dettes financières		
Subventions d'investissements reçues		
TOTAL des ressources	21 961	18 318
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur le capital - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières		
TOTAL des emplois		
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	21 961	18 318

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Évolution / Variation	
			N	N - 1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	6 423	9 925	(3 502)	7
Clients	12 400		12 400	7 480
Autres créances	3 786	18 546	(14 760)	(2 423)
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)				
Fournisseurs	6 659	26 083	19 424	(7)
Fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes (1)	4 418	20 861	16 442	(21 315)
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	11 532	(18 473)	(156)	(792)
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	42 645	46 620	21 961	18 318
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	31 114	65 092	109	(25)

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE	A.D.T.P.	N° ADHÉRENT	FR81793840554
----------------	----------	-------------	---------------

Ratios

A.D.T.P.

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 03/05/18
Tenue de compte EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2017	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2016
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,1525	1,1671
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,4983	0,7938
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,1559	0,1488
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	13,5421	13,8438

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2017	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2016
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,0431	0,048
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,0407	0,0454
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,0884	0,0837

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2017	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2016
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,2386	0,2883
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,0331	0,0367
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0062	-0,0056



AUDIT PARTNERS

Expertise Comptable — Commissariat aux Comptes

460, Avenue de la Quiera
Voie K Lot 119A
06370 MOUANS SARTOUX
Tél. 04 97 217 300
Fax 04 97 217 301
info@auditpartners.fr

**Greffes du Tribunal de Commerce
de GRASSE**
37 avenue P. SEMARD
BP 61030
06133 GRASSE

Mouans-Sartoux, le 17 septembre 2018

N/REF : LD/180901

Objet : S.A.S « A.D.T.P. »

(Dépôt des comptes annuels 2017)

Mesdames, Messieurs,

Aux fins de dépôt au greffe, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints les documents suivants :

- Un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire au 11 mai 2018,
- Un exemplaire du rapport spécial de gérance,
- Un rapport de gestion,
- Une copie du bilan certifié conforme,
- Une annexe légale

Ci-joint également un chèque de **45,63** Euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

LE SERVICE JURIDIQUE

Société par actions simplifiée
A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

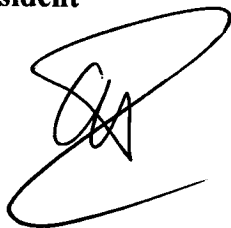
Rapport spécial sur les Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code du Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous remercions d'en prendre acte.

Le Président



Société par actions simplifiée
A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

**RAPPORT DE GESTION CONCERNANT L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code du Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a continué son activité conformément à son objet social.

La lecture du bilan et du compte de résultat font ressortir un résultat positif de 10 579 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun élément significatif ne mérite une mention particulière.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons la continuité du développement de notre clientèle et un chiffre d'affaires plus élevé que pour l'exercice 2017.

Société par actions simplifiée

A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

Siège social :

**268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

**RAPPORT DE GESTION CONCERNANT L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code du Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a continué son activité conformément à son objet social.

La lecture du bilan et du compte de résultat font ressortir un résultat positif de 10 579 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun élément significatif ne mérite une mention particulière.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons la continuité du développement de notre clientèle et un chiffre d'affaires plus élevé que pour l'exercice 2017.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font ressortir **un bénéfice de 10 579 Euros** que l'assemblée décide d'affecter au compte report à nouveau.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

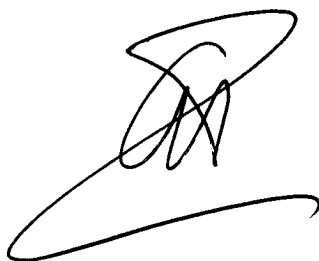
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a long horizontal stroke extending to the left.

Société par actions simplifiée
A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554



L'an deux mille dix-huit, le 11 mai à 10 heures, les actionnaires de la Société A.D.T.P., Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro R.C.S. GRASSE 793 840 554, se sont réunis au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur EYSSERIC Didier, en qualité de Président, actionnaire.

Le président constate que sont présents :

- **Monsieur EYSSERIC Didier, titulaire de 50 actions,**
- **Monsieur LAMOTTE Philippe, titulaire de 50 actions,**

Soit un total d'actions représentées de : 100 actions.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Rapport de gestion sur les opérations comptables de l'exercice
- Bilan clos le 31 décembre 2017
- Compte de résultat
- Détail des charges d'exploitation
- Annexe comptable

Le président indique que ces documents ont été adressés aux actionnaires quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de la présente déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2017
- Approbation des comptes et rapport
- Affectation du résultat
- Quitus au Président.
- Questions diverses

Puis il donne lecture du rapport de gestion et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne quitus au Président de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font ressortir **un bénéfice de 10 579 euros** que l'assemblée décide d'affecter au compte report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée approuve le rapport portant sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et constate qu'aucune convention de ce type n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par tous les Actionnaires.

